

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

Contact téléphonique :
06 26 05 66 37

UN SERVICE SOCIAL

Le portage de repas retarde pour certains le moment d'entrer en maison de retraite.

LES BENEFICIAIRES

Ce service s'adresse aux personnes retraitées, aux personnes handicapées et à toutes celles qui se trouveraient momentanément en situation de dépendance par suite de maladie ou d'accident. Il contribue au maintien à domicile des personnes qui ne peuvent plus, de manière temporaire ou définitive, préparer leurs repas.

LES COMMANDES sont passées en précisant la fréquence désirée, par le bénéficiaire du service : de 1 à plusieurs repas par semaine.

Les livraisons sont assurées du lundi au vendredi.

AIDPV

Association Intercommunale
du Pays de la Vôge



Le service de
Portage de repas à domicile
du Pays de la Vôge
livre chaque année
plus de 10 000 repas
sur les cantons de Xertigny,
Bains les Bains et la
commune de Bellefontaine.

Adresse administrative
Mairie de Uzemain
88220 Uzemain

LE REPAS

Le menu comprend 6 composants :

*Le potage
Le hors d'œuvre
La viande
ou
du poisson
avec une garniture
(légumes ou féculents)
Le fromage
Le dessert*

Les repas peuvent être normaux, mixés ou conçus pour certains régimes (diabétique, sans sel...)

LE COÛT

A ce jour, une participation de 8,80 € vous sera demandée. Des aides peuvent être allouées sous conditions de ressources et en fonction de la composition de la famille. Se renseigner auprès de sa caisse de retraite ou de l'Association des Anciens d'A.F.N..

Le règlement des repas s'effectue par chèque à la fin de chaque mois.